EUROPLASMA

A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

BILAN

En milliers d'euros (K€)

Bilan Actif

EUROPLASMA

EUROPLASMA

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	595	381	214	294
Concession, brevets et droits similaires	1 250	1 198	51	58
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	224		224	113
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**2 068**	**1 579**	**489**	**465**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	310	12	297	24
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 017	1 510	3 508	577
Autres immobilisations corporelles	224	168	56	72
Immobilisations en cours	400	100	300	300
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**5 951**	**1 791**	**4 161**	**973**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	11 929	6 676	5 252	11 928
Créances rattachées à des participations	23 515	18 140	5 376	20 802
Autres titres immobilisés				
Prêts	12		12	12
Autres immobilisations financières	19		19	18
TOTAL immobilisations financières :	**35 475**	**24 816**	**10 659**	**32 760**
ACTIF IMMOBILISÉ	**43 494**	**28 186**	**15 309**	**34 198**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	324	151	173	212
Stocks d'en-cours de production de biens	245		245	201
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	526	68	458	203
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**1 095**	**219**	**876**	**616**
AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	43		43	51
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 195	2	4 193	5 039
Autres créances	1 754		1 754	1 803
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**5 949**	**2**	**5 947**	**6 842**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	863	6	857	876
Disponibilités	1 509		1 509	5 379
Charges constatées d'avance	85		85	84
TOTAL disponibilités et divers :	**2 457**	**6**	**2 451**	**6 339**
ACTIF CIRCULANT	**9 544**	**227**	**9 317**	**13 848**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**53 038**	**28 413**	**24 626**	**48 045**

Bilan Passif

EUROPLASMA

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	15 737	15 737	15 656
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			34 658	34 658
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			10	10
Réserves statutaires ou contractuelles			449	530
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			(8 461)	(9 586)
Résultat de l'exercice			(25 656)	1 125
		TOTAL situation nette :	**16 737**	**42 393**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			55	79
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**16 792**	**42 472**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			1 174	742
		AUTRES FONDS PROPRES	**1 174**	**742**
Provisions pour risques			200	92
Provisions pour charges			25	13
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**225**	**105**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1	5
Emprunts et dettes financières divers			2 012	
		TOTAL dettes financières :	**2 013**	**5**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			182	
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 574	2 266
Dettes fiscales et sociales			1 322	1 735
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				13
Autres dettes			345	75
		TOTAL dettes diverses :	**3 969**	**4 088**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES				634
		DETTES	**6 435**	**4 727**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**24 626**	**48 045**

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros (K€)

Compte de Résultat (Première Partie)

EUROPLASMA

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	(893)	2 320	1 427	5 680
Production vendue de services	1 151	120	1 271	1 602
Chiffres d'affaires nets	**258**	**2 439**	**2 697**	**7 283**
Production stockée			299	83
Production immobilisée			3 768	59
Subventions d'exploitation			(4)	63
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			21	128
Autres produits			0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION			**6 782**	**7 616**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			27	109
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(21)	141
Autres achats et charges externes			5 441	4 409
TOTAL charges externes :			**5 447**	**4 659**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			46	114
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 183	1 331
Charges sociales			619	605
TOTAL charges de personnel :			**1 802**	**1 936**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			562	569
Dotations aux provisions sur immobilisations				100
Dotations aux provisions sur actif circulant			61	
Dotations aux provisions pour risques et charges			120	71
TOTAL dotations d'exploitation :			**743**	**740**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			76	61
CHARGES D'EXPLOITATION			**8 114**	**7 511**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(1 333)**	**106**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

EUROPLASMA

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(1 333)**	**106**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	274	609
Reprises sur provisions et transferts de charges		16
Différences positives de change	1	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	274	**625**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	24 816	16
Intérêts et charges assimilées	12	2
Différences négatives de change	0	3
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères de placement		
	24 828	**21**
RÉSULTAT FINANCIER	**(24 554)**	**604**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(25 887)**	**710**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	7
Produits exceptionnels sur opérations en capital	51	33
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	51	**39**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	44	4
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions		0
	44	**5**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**6**	**34**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(224)	(381)
TOTAL DES PRODUITS	**7 106**	**8 281**
TOTAL DES CHARGES	**32 763**	**7 155**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(25 656)**	**1 125**

ANNEXE

En milliers d'euros (K€) sauf indication contraire

SOMMAIRE

PAGE

1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 11

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 13

3 NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN 14

3.1 Immobilisations incorporelles 14
3.1.1 Frais de développement 14
3.1.2 Concessions, brevets et droits similaires 15
3.1.3 Autres immobilisations incorporelles 16
3.2 Immobilisations corporelles 16
3.3 Immobilisations financières 17
3.3.1 Autres participations 17
3.3.2 Créances rattachées à des participations 19
3.4 Stocks 20
3.5 Créances 20
3.6 Valeurs mobilières de placement et Disponibilités 21
3.7 Charges constatées d'avance 21
3.8 Capitaux propres 21
3.8.1 Traitement des frais sur augmentation de capital 21
3.8.2 Composition du capital social 22
3.8.3 Tableau de variation des capitaux propres 22
3.8.4 Capitaux propres en dilution 23
3.8.5 Bons de souscriptions d'actions restant à exercer 23
3.8.6 Plans d'attribution gratuite d'actions 23
3.8.7 Subventions 27
3.9 Autres fonds propres 27
3.10 Provisions 28
3.10.1 Provisions pour garanties 28
3.10.2 Provisions pour pertes à terminaison 28
3.10.3 Provisions pour pensions et obligations similaires 29
3.11 Dettes 29
3.12 Produits constatés d'avance 30
3.13 Soldes en devises 30

4 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 31

4.1 Chiffre d'affaires 31
4.2 Autres produits d'exploitation 31
4.3 Résultat financier 32
4.4 Résultat exceptionnel 32
4.5 Impôts sur les bénéfices 33

4.6 Opérations en devises 33

5 AUTRES INFORMATIONS 33

5.1 Evénements postérieurs à la clôture 33
5.2 Engagements financiers 36
5.2.1 Engagements donnés 36
5.2.2 Engagements reçus 37
5.3 Réconciliation des postes de bilan et compte de résultat avec les entreprises liées 37
5.4 Transactions significatives qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées 38
5.5 Effectifs 38
5.6 Rémunération des organes d'administration et de direction 39
5.7 Informations diverses 39
5.7.1 Variation des immobilisations et des amortissements 39
5.7.2 Etat des provisions 42
5.7.3 Etat des échéances des créances et des dettes 43
5.7.4 Etat des produits à recevoir 44
5.7.5 Etat des charges à payer 44
5.7.6 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires 45
5.7.7 Accroissements et allégements de la dette future d'impôt 45

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Contrat KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant)

Europlasma collabore avec Iberdrola et Belgoprocess depuis 2010 dans le cadre d'un contrat de traitement et de conditionnement des déchets faiblement et très faiblement radioactifs de la centrale nucléaire de Kozloduy (Bulgarie). Au cours du 1er semestre 2011, le client avait demandé le report d'une année des échéances à venir et un avenant avait été obtenu à ce titre. L'exécution du contrat a repris au terme de ce délai et, au 31/12/2012, tous les équipements étaient livrés sur le site de Morcenx et le montage du four plasma avait débuté, aux fins de tester l'installation et d'obtenir sa réception en usine avant son démontage, expédition et remontage sur le site de la centrale Bulgare.

Activités de recherche et développement

Le Groupe a poursuivi ses activités dans les 3 projets R&D majeurs du segment Torches et Procédés.

Programme KIWI®

Europlasma et Kobelco Eco-Solutions ("Kobelco", Groupe Kobe Steel) ont entrepris un programme commun de recherche et développement dans le domaine de la production d'électricité à partir de déchets qui vise la génération d'un processus industriel basé sur les technologies respectives d'Europlasma et de Kobelco, dit KIWI (Kobelco Industrial CHO PoWer GasIfication). Ce programme représente un co-investissement de plus de 6 millions d'euros sur 3 ans. Au 31/12/2012, le pilote était construit et mis en service, trois campagnes d'essais ayant déjà été menées aux mois d'octobre, novembre et décembre 2012. Ces premières campagnes se sont déroulées conformément aux attentes et les premiers résultats d'analyses sont satisfaisants.

Des aides à l'innovation ont été demandées auprès d'organismes publics afin de faciliter le financement des campagnes d'essais qui doivent s'étendre jusqu'en 2014. A ce titre, l'Oseo a accordé une avance remboursable d'un montant de 600 K€ dont un premier versement de 480K€ a été perçu le 19/11/2012. Le Conseil Régional d'Aquitaine a, pour sa part, accordé une subvention de 478 K€ post-clôture 2012.

Le programme KIWI, réalisé par la Société en coopération avec son partenaire japonais, était initialement refacturé à CHO Power dans son intégralité. Par décision de gestion, les ventes

cumulées de 2010 et de 2011 ont été annulées, avec un impact négatif sur le chiffre d'affaires 2012 de 1 789 K€, et le programme a été comptabilisé à l'actif de la Société pour 3 705 K€.

Programme ANR Turboplasma®

Ce programme, rattaché au programme KIWI, vise le développement du procédé de destruction de goudrons assistée par plasma thermique Turboplasma®. Il bénéficie d'une subvention d'investissement auprès de l'ANR. L'enveloppe octroyée s'élève à 522 K€, dont un premier acompte de 156 K€ a été reçu en 2010 et un deuxième de 110 K€ en 2011. Un troisième versement de 72 K€ a été reçu le 24/07/2012.

Programme SESCO (Stockage Energie Solaire sur COfalit)

Ce projet consiste à valoriser le Cofalit (matériau issu de la vitrification de déchets d'amiante) dans le domaine du stockage sensible haute température, principalement en lien avec l'utilisation de concentrateurs solaires. Le consortium qui réalise ce programme est constitué du laboratoire de thermo-énergétique PROMES, du laboratoire de matériaux Cemthi et d'Europlasma. Ce programme a reçu le Prix des technologies innovantes pour l'environnement décerné par L'ADEME à l'occasion du salon Pollutec 2011. En novembre 2012, 40 plaques de Cofalit ont été réalisées et intégrées dans un prototype de module chauffage/refroidissement simulant le fonctionnement d'un système réel de stockage d'énergie thermique issue de l'énergie solaire. Ce prototype vise à valider la tenue thermomécanique des plaques lors de cyclages thermiques rapides jusqu'à 900°C.

Ce programme bénéficie d'une subvention de l'ANR (Agence Nationale pour la Recherche) dont le premier acompte a été reçu en 2010 et les deuxième et troisième versements ont été perçus le 19/10/2012 pour un montant total de 30 K€.

Prêt relais de Crédit Suisse Europlasma SPV LLC

En décembre 2012, le Groupe a souscrit auprès de son actionnaire de référence Crédit Suisse Europlasma SPV LLC un prêt relais d'une durée maximale de 24 mois et d'un montant nominal maximal de 4M€, dont 2 M€ ont été libérés le 13/12/2012.

Les modalités de rémunération de ce prêt sont précisées à la note 3.11 Dettes et les garanties associées en note 5.2.1 Engagements donnés.

Voir également en note 5.1 Evénements postérieurs à la clôture les aménagements de ce prêt conclu au cours de l'été 2013.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux d'Europlasma SA au titre de l'exercice clos le 31/12/2012 font apparaître :

- un total bilan de 24 625 773 euros
- un résultat net déficitaire de 25 656 179 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/09/2013 par le Conseil d'Administration.

Les conventions générales comptables du PCG ont été appliquées, conformément aux principes généralement admis :

- Les principes d'observation :
  - principe de l'entité
  - principe de spécialisation des exercices
  - principe de continuité de l'exploitation
- Les principes d'évaluation :
  - quantification monétaire
  - principe des coûts historiques
  - principe de prudence
- Les principes de responsabilité :
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - le principe de bonne information et le principe d'importance relative
  - le principe de la justification des faits (vérifiabilité)

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation appliqué dans le cadre de la présentation des comptes 2012 de la société repose sur :

- La réalisation attendue d'une levée de fonds ou l'obtention d'une autre forme de financement de 4 M€ d'ici début 2014. En effet, d'importantes difficultés opérationnelles et financières survenues post-clôture 2012 au niveau de sa filiale CHO Power (cf section 5.1 Evénements postérieurs à la clôture) ont conduit la société à conclure un accord de

financement complémentaire de 4,6 M€ auprès de son actionnaire de référence et de son principal client. Ce nouveau financement et les moratoires obtenus par la société et sa filiale CHO Power ne permettent cependant pas de couvrir entièrement les besoins de trésorerie estimés pour les deux sociétés à l'horizon début 2014.

- Le respect du nouveau calendrier de mise en route et de la date de livraison technique provisoire de l'usine de CHO Morcenx (Take Over Date, « TOD ») fixée au 28 février 2014, au regard des garanties émises par la société pour le compte de sa filiale CHO Power dans le cadre du contrat d'EPC de l'usine de CHO Morcenx (Engineering Procurement and Construction).

Changements de méthodes comptables

N/A

Changements de modalités d'application et d'estimations

Voir en section 1 Faits caractéristiques de l'exercice les notes relatives à l'annulation de la vente des actifs KiWi à CHO Power qui a eu un impact significatif sur les comptes 2012 de la société.
Voir par ailleurs en section 3.3.1 les changements d'estimations afférant à la valeur d'utilité des titres de participation d'Inertam, de CHO Power et de FIG et à la valeur recouvrable des créances rattachées aux titres de participation de CHO Power.

Corrections d'erreurs

N/A

3 Notes relatives aux postes de bilan

3.1 Immobilisations incorporelles

3.1.1 Frais de développement

Europlasma applique la méthode préférentielle de comptabilisation à l'actif des coûts de développement. Ces derniers sont portés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et respectant l'ensemble des critères d'activation listés par le PCG : faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation incorporelle et, de l'utiliser ou de la vendre, capacité à utiliser ou à vendre l'actif incorporel, génération d'avantages économiques futurs,

disponibilité de ressources appropriées et capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.
Tant que les frais de recherche et de développement comptabilisés à l'actif n'auront pas été totalement amortis, il ne pourra être procédé à aucune distribution de dividendes si le montant des réserves libres n'est pas au moins égal à celui des frais non amortis.

Au 31/12/2012, les frais de développement sont intégralement constitués des frais de développement relatifs au programme Galacsy® (31/12/2011 : idem).
GALACSY® s'inscrit dans la politique de développement du Groupe dans le secteur des énergies renouvelables et plus particulièrement dans la production d'énergie à partir de biomasse via un procédé de gazéification, filière dans laquelle le Groupe Europlasma souhaite devenir un acteur pertinent. La très haute température apportée par une torche à plasma permet d'obtenir des rendements plus élevés qu'avec les moyens conventionnels.
EUROPLASMA a donc lancé en 2006 en partenariat avec le CEA le programme GALACSY® visant :

- à mettre au point le cœur de procédé (réacteur, injection de biomasse, torche à plasma spécialisée) et sa compatibilité avec des catalyseurs de pétrochimie Fischer Tropsch ;
- à développer une torche à plasma n'introduisant pas d'élément extérieur au process afin de garantir le plus haut niveau de pureté du gaz de synthèse ;
- la mise à l'échelle dans un "Pilot Demonstration Unit" de 100 kg/heure pour démontrer la viabilité de ce procédé.

560 K€ de charges liées à ce programme ont été activées entre 2006 et 2009. L'actif, amorti sur 5 ans, a été mis en service sur 2009. L'amortissement enregistré sur 2012 s'élève à 112 K€ (2011 : idem).

3.1.2 Concessions, brevets et droits similaires

Les montants comptabilisés au titre des brevets correspondent:

- aux frais de dépôts des brevets et
- aux brevets acquis.

Ces montants sont amortis sur une durée fonction de leur durée prévisionnelle effective d'utilisation, soit 5 à 10 ans.
Les montants comptabilisés au titre des licences correspondent:

- au prix des licences et
- aux frais annexes (documentation, prototypage...) supportés pour leur mise en utilisation.

Les licences ou concessions sont amorties sur leur durée effective d'utilisation, supposée égale à leur durée contractuelle. Les logiciels immobilisés sont amortis en linéaire selon leur durée prévisionnelle d'utilisation, soit entre 1 et 3 ans.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

3.1.3 Autres immobilisations incorporelles

Au 31/12/2012 les autres immobilisations incorporelles qui s'élèvent à 224 K€ (31/12/2011 : 113 K€) sont constituées de frais de développements relatifs à des programmes de R&D dont la réalisation s'étend sur 2012. Il s'agit notamment du programme SESCO, qui bénéficie d'une subvention de la part de l'ANR, et des campagnes d'essais du programme KiWi, qui bénéficient d'une subvention du Conseil Régional d'Aquitaine et d'un financement complémentaire par OSEO Innovation sous la forme d'une avance conditionnée.
L'activation de ces coûts de développement répond aux règles énoncées ci-avant en section 3.1.1 Frais de développement.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
- Installations techniques	3 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

3.3 Immobilisations financières

3.3.1 Autres participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat des titres ainsi que les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

La comparaison effectuée élément par élément entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Les moins-values latentes sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation, sans compensation avec les plus-values latentes.

Tableau-liste des filiales et participations

En milliers d'euros (K€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :											
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
SAS Inertam	2 237	-4 306	100,00%	6 115	3 115	3 298	1 030	9 043	-3 076	0	Néant
SAS FIG	2 221	6 699	50,22%	4 510	2 137	733	0	763	-56	0	Néant
SAS CHO Power	1 303	-18 925	100,00%	1 303	0	18 140	2 688	3 746	-18 017	0	(1)
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
B. Renseignements globaux sur les autres titres											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				1	1	1 823	0			0	Néant
b. Filiales étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	
C. Renseignements globaux sur les titres											
C'est-à-dire A + B											
1. Filiales											
a. Filiales françaises (ensemble)				11 929	5 253	23 994	3 718			0	Néant
b. Filiales étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	
2. Participations											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0			0	
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0	

(1) Prêts et avances accordés à CHO Power dépréciés en totalité

Justification de la valeur des titres :

Dans le cadre de l'établissement de ses comptes annuels 2012, la société a été amenée à reconsidérer la valeur d'utilité des titres qu'elle détient dans ses 3 filiales Inertam, FIG et CHO Power et à enregistrer des provisions pour dépréciation d'un total de 6 676 K€ sur ces titres.

Titres Inertam, 3 115 k€ de valeur nette après provision de 3 000 k€

Pour Inertam, la direction souligne en effet que contrairement à ses estimations dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels 2011, l'amélioration des performances économiques d'Inertam attendues en 2012 ne se sont pas réalisées et qu'Inertam a une nouvelle fois été confrontée à d'importants problèmes techniques, essentiellement liés à la mise en service des travaux réalisés au niveau de la préparation des charges de la ligne de traitement. Dans ce contexte la direction a estimé nécessaire de comptabiliser une provision pour dépréciation des titres INERTAM à hauteur de 3 000 K€ au 31 décembre 2012 afin de tenir compte de la perte de l'exercice 2012. Ces problèmes techniques ont toutefois été réglés au cours de l'été 2013 avant la réfection trisannuelle complète du four de traitement. L'usine redémarrera à la fin du mois de septembre 2013, conformément au planning de production et la direction est confiante sur la capacité d'INERTAM à dégager des résultats bénéficiaires à partir de l'exercice 2014.

La Direction réévaluera la valeur d'utilité des titres Inertam dans le cadre de l'établissement des comptes annuels 2013 au regard des performances d'Inertam au dernier trimestre 2013.

Titres FIG, 2 137 K€ de valeur nette après provision de 2 373 K€

Pour FIG, la direction rappelle l'activité de holding des sociétés du sous-groupe Europe Environnement. La valorisation de la société est donc directement liée aux performances du sous-groupe Europe Environnement et, la cession du sous-groupe ayant été décidée au cours du 1er semestre 2013 (cf note 5.1 Evénements postérieurs à la clôture), à l'évaluation du prix de cession attendu. Le prix de cession retenu dans le cadre de l'évaluation des titres de FIG au 31/12/2012 se réfère aux lettres d'intentions reçues à la date de publication de ces comptes annuels.

La Direction réévaluera la valeur d'utilité des titres FIG dans le cadre de l'établissement de ses comptes annuels 2013 au regard de l'avancée des diligences dans le cadre du processus de cession et, le cas échéant, des offres de prix reçues.

Titres CHO Power, 0 K€ de valeur nette après provision de 1 303 K€

Pour CHO Power, la valorisation des titres avait été maintenue en valeur historique au 31/12/2012 au regard de la réception technique provisoire (« TOD » Take Over Date) de l'usine CHO à Morcenx attendue au cours de l'exercice 2012. Cependant, la défaillance du gazéifieur,

équipement-clé du procédé, ainsi que divers autres incidents, ont retardé la TOD et occasionné de lourdes pertes pour CHO Power et d'importantes difficultés financières, contraignant le Groupe à entrer dans une procédure de conciliation. Dans ce contexte la direction a estimé nécessaire de comptabiliser une provision pour dépréciation de 100 % des titres CHO Power et de 100% des avances financières consenties par Europlasma à sa filiale.

Le gazéifieur défaillant de l'usine CHO Morcenx a été démantelé au cours de l'été 2013 et la construction du nouveau gazéifieur est en cours à la date de publication de ces comptes. Le redémarrage de l'usine est prévu début 2014, la nouvelle échéance pour la « Take Over Date » est fixée au 28 février 2014.

Par ailleurs, la société a procédé à d'importantes mesures de recapitalisation de CHO Power au cours de l'été 2013 afin de renforcer les fonds propres de CHO Power. Le capital de CHO Power a ainsi été augmenté de 24 M€ par incorporation des créances qu'Europlasma détenait à son encontre, puis réduit à hauteur de 11 M€ pour apurement de pertes antérieures. Le capital de CHO Power se monte à 14 393 224 euros depuis ces opérations, la participation d'Europlasma dans CHO Power restant inchangée à 100%.

La Direction réévaluera la valeur d'utilité des titres CHO Power dans le cadre de l'établissement de ses comptes annuels 2013 au regard du respect du nouveau calendrier de mise en route de l'usine et de l'obtention de la TOD début 2014, le succès attendu de ce procédé innovant devant donner des perspectives de développement importantes à la société.

3.3.2 Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations représentent les avances et prêts à moyen ou long terme consentis par Europlasma à ses filiales.

Les créances rattachées à des participations font l'objet d'une dépréciation dès lors qu'une perte apparaît probable et que les titres correspondants ont été dépréciés en totalité. L'appréciation de la probabilité de la perte s'effectue au regard de la situation d'ensemble et des circonstances de l'espèce. Leurs échéances sont données en section 5.7.3.

Les créances rattachées à la participation dans CHO Power d'un montant brut de 18 140 K€ ont été dépréciées en totalité au 31/12/2012 au regard des importantes difficultés opérationnelles et financières rencontrées par la filiale au cours du 1er semestre 2013, cf section 3.3.1 ci-avant.

3.4 Stocks

Les stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CUMP).
Les encours de production et les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production.
Le coût de la sous-activité est toujours exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts des emprunts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure à l'autre terme énoncé.
La méthode suivante a été appliquée, inchangée depuis 2009, sur les stocks qui ne sont pas individuellement réservés pour satisfaire une commande client en carnet :

- dernier mouvement de stock intervenu en N : pas de provision
- dernier mouvement de stock intervenu en N-1 : provision de 25% de la valeur brute
- dernier mouvement de stock intervenu en N-2 : provision de 50% de la valeur brute
- dernier mouvement de stock intervenu en N-3 : provision de 100% de la valeur brute.

Au cours de l'exercice 2012, du matériel reçu à titre gratuit a été incorporé dans les stocks de produits finis à sa valeur vénale, soit 255 K€.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Ce poste inclut les créances liées à la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ; cette analyse est menée au « cas par cas ».

3.6 Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

Les disponibilités et concours bancaires courants sont inscrits au bilan pour leur valeur recouvrable ou exigible, et suivant le principe de non compensation.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode "du premier entré premier sorti". Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31/12/2012, le versement initial de 200 K€ géré dans le cadre du contrat de liquidité est placé à hauteur de :
- 85 K€ d'actions propres, soit 56 909 titres détenus (31/12/2011 : 113 K€ d'actions propres, soit 59 763 titres détenus) et
- 54 K€ en disponibilités (31/12/2011 : 47 K€).

Une provision pour dépréciation de 6 K€ (31/12/2011 : 16 K€) a été enregistrée pour tenir compte de la moins-value sur actions propres.

Les autres placements financiers correspondent à 2 portefeuilles de titres de respectivement 519 K€ et 259 K€ gagés au profit d'HSBC en 2010 en garantie des 2 cautions bancaires émises en faveur d'Iberdrola. Voir en section 5.2.1 Engagements donnés.

3.7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra postérieurement à la date de clôture.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 85 K€ au 31/12/2012 contre 84 K€ au 31/12/2011 la nature de ces charges étant restée sensiblement la même.

3.8 Capitaux propres

3.8.1 Traitement des frais sur augmentation de capital

Les coûts externes afférents aux augmentations de capital sont imputés sur la prime d'émission. Ces coûts externes sont principalement constitués d'honoraires.

3.8.2 Composition du capital social

Au 31/12/2012, le capital social d'Europlasma est composé de 15 737 235 actions d'une valeur nominale de 1€ chacune. Toutes les actions émises ont été totalement libérées et sont de deux catégories distinctes :

- Actions ordinaires : elles sont au nombre de 13 532 235 au 31/12/2012 et sont cotées sur le marché. Ces actions peuvent être inscrites sous la forme de titres nominatifs (purs ou administrés) ou de titres au porteur. 81 200 actions d'une valeur nominale de 1€ chacune ont été émises au cours de l'exercice 2012 dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions.
- Actions de préférence : elles sont au nombre de 2 205 000 au 31/12/2012, ne sont pas cotées sur le marché et sont détenues par Crédit Suisse Europlasma SPV (94%) et la banque Julius Baer (6%) au 31/12/2012. Elles doivent être impérativement inscrites au nominatif pendant les 3 années d'existence en tant qu'actions de préférence et être automatiquement converties en actions ordinaires, au plus tard le 02/09/2013. 125 000 actions de préférence ont été converties en actions ordinaires au cours du 1er semestre 2013 à la demande de leur détenteur et le solde des actions de préférence a été automatiquement converti le 02/09/2013.

  Des droits politiques sont attachés à ces actions (art. 8 des Statuts), notamment :
  - une représentation des titulaires de ces actions au Conseil d'Administration dans la proportion d'au-moins un membre et
  - des autorisations préalables des titulaires d'actions de préférence en cas d'augmentation de capital par émission d'actions ou de titres de capital autres qu'ordinaires, fusion, scission, apports partiels d'actifs, apports en nature, transfert de technologie y compris les droits de propriété intellectuelle, et nomination, renouvellement ou cooptation d'un administrateur qui n'aurait pas été proposé ou reçu l'aval du comité des rémunérations et des nominations.

3.8.3 Tableau de variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	31/12/2011	Affectation rat N-1	Rat N	Opé en K hors AGA	AGA	Div.	Subventions	Autres	31/12/2012
Capital social	15 656				81				15 737
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	34 658								34 658
Réserve légale	10								10
Réserves statutaires ou contractuelles	530				-81				449
Report à nouveau	-9 586	1 125							-8 461
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 125	-1 125	-25 656						-25 656
Subventions d'investissement	79						-24		55
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**42 472**	**0**	**-25 656**	**0**	**0**	**0**	**-24**	**0**	**16 792**

3.8.4 Capitaux propres en dilution

En KEUR	Nombre d'actions	Capitaux propres	Capitaux propres par action	Résultat	Résultat par action
Capitaux propres au 31/12/2012	**15 737 235**	**16 792**	**1,1**	**-25 656**	**-1,6**
Augmentation de capital liée aux attributions gratuites d'actions	402 912	0			
Capitaux propres au 31/12/2012 en dilution	**16 140 147**	**16 792**	**1,0**	**-25 656**	**-1,6**

3.8.5 Bons de souscriptions d'actions restant à exercer

Au 31/12/2012 il n'y a pas de bons de souscriptions d'actions émis restant à exercer, les 4 000 000 bons de souscription d'actions en cours de validité au 31/12/2011 étant arrivés à expiration sans avoir été exercés et aucuns nouveaux bons de souscriptions n'ayant été émis.

3.8.6 Plans d'attribution gratuite d'actions

Le tableau ci-après présente les mouvements sur les actions en cours d'acquisition au cours de 2012.

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le Conseil d'adm.	Date de l'attribution effective	Nombre d'actions en période d'acquisition au 31/12/2011	Actions acquises en 2012 *	Actions attribuées en 2012	Actions perdues en 2012	Nombre d'actions en période d'acquisition au 31/12/2012
Attribution du 06/01/09	06-nov-08	06/01/2009	entre le 06/01/11 et le 06/01/14	111 112				111 112
Fidélité n°2	06-nov-08	17/04/2009	entre le 17/04/11 et le 07/06/13	37 000	-22 000		-7 000	8 000
Attribution du 16/02/10	06-nov-08	16/02/2010	entre le 16/02/12 et le 03/05/12	59 200	-59 200			0
Attribution du 23/08/10	06-nov-08	23/08/2010	23/08/2010	40 000				40 000
Attribution du 27/04/11	06-nov-08	27/04/2011	27/04/2013	11 500				11 500
Attribution du 05/10/11	21-juin-11	05/10/2011	entre le 05/10/13 et le 05/10/15	46 800				46 800
Fidélité n°3	21-juin-11	05/10/2011	05/10/2013	10 000		73 000	-7 000	76 000
Attribution du 20/03/2012	21-juin-11	20/03/2012	20/03/2014			41 000	-1 500	39 500
Attribution du 19/06/2012	21-juin-11	19/06/2012	19/06/2016			30 000		30 000
Attribution du 12/09/2012	21-juin-11	12/09/2012	12/09/2016			40 000		40 000
TOTAL				**315 612**	**-81 200**	**184 000**	**-15 500**	**402 912**

* Sur les 22 000 actions acquises au titre du plan de fidélité n°2 , il reste 8 000 actions à émettre par le CA

L'attribution gratuite des actions n'est définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 ans pour les résidents fiscaux français et de 4 ans pour les non résidents fiscaux français. Pendant cette période, les bénéficiaires ne sont pas titulaires des actions qui leur sont attribuées et les droits résultant de cette attribution sont incessibles. Au terme de ce délai, les actions nouvelles seront créées et définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, mais resteront incessibles pour les bénéficiaires résidents fiscaux français durant une période minimum de 2 ans (période dite de conservation).

Première délégation accordée par décisions de l'Assemblée Générale du 17 mai 2005

Le nombre d'actions gratuites ne pouvait dépasser 10% du capital social existant au jour de la première attribution décidée par la réunion du Conseil d'Administration du 19 mars 2006 soit 844 825 actions. La durée de validité de cette délégation était de 38 mois. Deux plans ont été mis en œuvre durant la 1ère délégation.

Plan d'attribution d'actions gratuites appelé Plan de Fidélité n°1 :

Ce plan, à la suite de la décision du Conseil d'Administration du 19 mars 2006, a permis d'attribuer gratuitement des actions aux salariés présents le 19 mars 2006 mais également à tous nouveaux salariés embauchés pendant la délégation et aux salariés faisant l'objet de changement de catégorie professionnelle. Les 290 000 actions attribuées dans le cadre de ce plan avaient été acquises de manière définitive au 31/12/2010 au terme de la période d'acquisition de deux ans.

Plan d'attribution d'actions gratuites appelé Attribution du 15/01/08 :

Par décisions en date du 15 janvier 2008, le Conseil d'Administration a voté l'attribution gratuite de 93 000 actions pour certains salariés de la Société et de sociétés qui lui sont liées. Ces 93 000 actions attribuées ont été acquises de manière définitive au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Deuxième délégation accordée par décisions de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2008

Lors de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2008, il a été voté la prolongation du plan d'attribution d'actions gratuites à hauteur de 10% du capital social, soit la possibilité d'attribuer gratuitement 1 137 075 actions. La durée de validité de cette délégation était également de 38 mois. 6 plans ont été mis en œuvre durant cette délégation.

Plan d'attribution d'actions gratuites pour les dirigeants appelé Attribution du 06/01/09 :

Ce plan a été voté par le Conseil d'Administration du 06/01/2009 pour les dirigeants d'Europlasma à concurrence de 543 000 actions. Sur ces 543 000 actions attribuées en 2009, 288.888 actions ont été définitivement acquises au terme de la période d'acquisition de deux ans. Il reste 111 112 actions en période d'acquisition au 31/12/2012.

Plan d'attribution d'actions gratuites appelé Plan de Fidélité n°2 :

Ce plan a été voté par le Conseil d'Administration du 17/04/2009. Sur le même principe que le plan de Fidélité n°1, il permettait d'allouer des actions gratuites à tout nouveau salarié et aux salariés changeant de catégorie professionnelle.

91 000 actions ont été allouées au titre de ce plan dont 53 000 de manière définitive. 30 000 actions ayant été perdues, il reste 8 000 actions en cours d'acquisition au 31/12/2012.

Plan d'attribution d'actions gratuites appelé Attribution du 17/04/2009 :

Ce plan, voté par le Conseil d'Administration du 17/04/2009, avait pour but d'allouer des actions aux salariés sur des objectifs à réaliser au cours de l'année 2009, à concurrence de 70 000 actions. Au cours de l'exercice 2011, 55 100 actions avaient été définitivement acquises et il n'y avait plus d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2011.

Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 16/02/2010 :

Ce plan a été voté par le Conseil d'Administration du 16/02/10 et avait pour but d'allouer des actions aux salariés d'Europlasma et de certaines de ses filiales sur l'atteinte d'objectifs sur l'année 2010. Au mois de février 2010, 118 000 actions ont été attribuées dont 58 800 ont été perdues entre 2010 et 2011. Les 59 200 actions en cours d'acquisition au 31/12/11 ont été définitivement attribuées en 2012. Il n'y a plus d'actions en cours d'acquisition au titre de ce plan au 31/12/2012.

Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 23/08/10 :

Dans le cadre de ce plan, voté par le Conseil d'Administration du 23/08/10, 40 000 actions ont été attribuées au nouveau Président de la Société au titre de sa prise de fonctions. La période d'acquisition est de 4 ans en raison de la non-résidence fiscale en France du Président.

Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 27/04/11 :

Dans le cadre de ce plan, voté par le Conseil d'Administration du 27/04/11, 11 500 actions ont été attribuées dont 7 500 au Directeur Général Délégué au titre de ses fonctions et 4 000 à un salarié sur critères de performance. Ces 11 500 actions attribuées sont toujours en période d'acquisition au 31/12/2012.

Troisième délégation accordée par décisions de l'Assemblée Générale du 21 juin 2011

L'Assemblée Générale du 21 juin 2011 a, conformément aux articles L. 225-197-1 et L. 225-197-2 du Code de commerce, autorisé l'attribution d'actions ordinaires de la société à émettre, au profit :

- des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce,
- et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 10% du capital social à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration (5 octobre 2011) à savoir 1.565.603 actions. La durée de validité de cette délégation est également de 38 mois.

Cinq plans ont été mis en œuvre.

Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 5/10/11 :

Dans le cadre de ce plan, voté par le Conseil d'Administration du 5/10/11, 40 000 actions ont été attribuées au Président de la Société au titre de ses fonctions. La période d'acquisition est de 4 ans en raison de la non-résidence fiscale en France du Président. Il a été également attribué 6 800 actions à des salariés, attributions qui seront définitives sans condition aux termes d'une période d'acquisition de 2 ans. Les 46 800 actions ainsi attribuées sont toujours en période d'acquisition au 31/12/2012.

Plan d'attribution d'actions gratuites appelé Plan de Fidélité n°3 :

Ce plan, conformément aux décisions du Conseil d'Administration du 5 octobre 2011, permet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés présents le 1er avril 2011 mais également à tous nouveaux salariés embauchés à l'issue de la période d'essai pendant la délégation et aux salariés faisant l'objet de changement de catégorie professionnelle.

Au 31/12/2012, il a été attribué 83.000 actions au titre de ce plan dont 7.000 ont été perdues en 2012, soit un solde de 76.000 actions en cours d'acquisition.

Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 20/03/12 :

Ce plan a été voté par le Conseil d'Administration du 20/03/12 et avait pour but d'allouer des actions aux salariés d'Europlasma et de certaines de ses filiales sur l'atteinte d'objectifs sur l'année 2011. Au mois de mars 2012, 41 000 actions ont été attribuées dont 1 500 ont été perdues au 31/12/2012. Il reste 39 500 actions en cours d'acquisition au titre de ce plan au 31/12/2012.

Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 19/06/12 :

Dans le cadre de ce plan, voté par le Conseil d'Administration du 19/06/12, 30 000 actions ont été attribuées au Président de la Société sur l'atteinte d'objectifs. La période d'acquisition est de 4 ans en raison de la non-résidence fiscale en France du Président.

Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 12/09/12 :

Dans le cadre de ce plan, voté par le Conseil d'Administration du 12/09/12, 40 000 actions ont été attribuées au Président de la Société au titre de ses fonctions. La période d'acquisition est de 4 ans en raison de la non-résidence fiscale en France du Président.

3.8.7 Subventions

Europlasma bénéficie de différentes subventions d'investissements dans le cadre de ses projets de R&D. les subventions d'investissements ne sont pas comptabilisées immédiatement en produits mais étalées au rythme de l'amortissement des dépenses correspondantes immobilisées.

	Durée d'amo des dépenses activées (années)	Aide accordée *	QP virée au résultat 2012	QP virée au résultat < 2012	Solde restant à virer au résultat
Subvention projet ULCOS	7	94	4	76	14
Subvention projet GALACSY	5	107	21	45	40
Total		**201**	**25**	**121**	**55**

* Un complément d'aide de 1 K€ a été perçu en 2012 au titre du programme ULCOS

Les sommes reçues de la part de l'ANR dans le cadre des programmes SESCO (59 K€) et Turboplasma (338 K€) sont comptabilisées en avances reçues de l'Etat en raison des conditions suspensives attachées à l'octroi de ces subventions.

3.9 Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont constitués d'avances remboursables reçues de la part d'OSEO Innovation dans le cadre d'aides à l'innovation pour la réalisation de programmes liés aux projets Galacsy®, Turboplasma® et KiWi. Leur détail est présenté ci-après.

	01/01/2012	Avances reçues	Avances remboursées	31/12/2012
OSEO - projet Galacsy	142	0	-47	94
OSEO - projet Turboplasma	600	0	0	600
OSEO - projet KiWi		480		480
Total	**742**	**480**	**-47**	**1 174**

	Échéances			
	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans	Total
OSEO - projet Galacsy	47	47	0	94
OSEO - projet Turboplasma	75	525	0	600
OSEO - projet KiWi		120	360	480
Total	**122**	**692**	**360**	**1 174**

3.10 Provisions

3.10.1 Provisions pour garanties

Une provision est comptabilisée pour couvrir le risque de mise en œuvre de la garantie offerte par Europlasma à ses clients sur les installations de torches (durée de la garantie prévue contractuellement sur 1 à 3 ans en fonction des installations). Le risque est estimé sur la base d'une analyse des principales composantes de chaque installation, en tenant compte pour chaque installation, de la durée des garanties fournisseurs et constructeur, d'un taux de risque quant à la survenance d'un sinistre. Ce risque est exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires et la provision est constituée au fur et à mesure de l'avancement des projets. Ces provisions seront conservées sur la durée de la couverture de la garantie et reprises en fonction de leur utilisation effective.

Au 31/12/2012 la provision s'élève à 200 K€ (31/12/2011 : 92 K€), la hausse étant liée au chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice au titre des contrats concernés par les clauses de garantie.

3.10.2 Provisions pour pertes à terminaison

Une provision est constituée sur les contrats long-terme comptabilisés à l'avancement lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif. Le montant provisionné correspond à la perte globale, sous déduction des pertes éventuellement constatées.

Au 31/12/2012, aucune perte à terminaison n'a été comptabilisée (31/12/2011 : idem).

3.10.3 Provisions pour pensions et obligations similaires

Les indemnités de fin de carrière sont comptabilisées au passif du bilan.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées. Cette méthode consiste à :

- évaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs ;
- proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle.

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

L'engagement s'élève au 31 décembre 2012 à 25 K€ (31/12/2011 : 13 K€).

Cette évaluation a été effectuée avec les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,69 % (31/12/2011 : 4,60%)
- Revalorisation des salaires : décroissance moyenne (31/12/2011 : idem)
- Charges sociales patronales : 47% (31/12/2011 : idem)
- Contribution employeur : 50% (31/12/2011 : idem)
- Droits conventionnels : Métallurgie (accords nationaux -21/06/2010- ouvriers, ETAM, ingénieurs et cadres) non adhérentes (31/12/2011 : idem)
- Turnover : fort (31/12/2011 :idem)
- Probabilité de survie : table de mortalité INSEE 2011 (31/12/2011 : table de mortalité INSEE 2010)
- Ventilation des départs à la retraite : départ volontaire (31/12/2011 : idem)
- Âge de départ en retraite : 60-67 ans (31/12/2011 : idem)

3.11 Dettes

Les dettes correspondent aux passifs certains dont l'échéance et le montant sont fixés de façon précise et sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sont maintenues en comptabilité tant que l'obligation correspondante n'est pas éteinte légalement.

Les dettes financières s'élèvent à 2 013 K€ au 31/12/2012 contre 5 K€ au 31/12/2011. Les mouvements de l'exercice et le solde au 31/12/2012 sont essentiellement constitués du versement de 2 M€ reçu fin 2012 dans le cadre du prêt relais d'une durée maximale de 24 mois conclu entre la société et son actionnaire de référence Crédit Suisse Europlasma SPV LLC (cf section 1 Faits caractéristiques de l'exercice). La rémunération de ce prêt est de 12% en intérêts, portés à 15% après 12 mois et inclut également des BSA représentant 2% du capital de CHO Power pour les 2 M€ libérés.
Voir en section 5.1 Evénements postérieurs à la clôture les aménagements de ce prêt réalisés en 2013.
Au 31 décembre 2012, les dettes diverses s'élèvent à 3 969 K€ (31/12/2011 : 4 089 K€) et sont composées pour 2 574 K€ de dettes fournisseurs et comptes rattachés (31/12/2011 : 2 266 K€), pour 1 322 K€ de dettes fiscales et sociales (31/12/2011 : 1 735 K€), pour 270 K€ de dettes en compte courant envers les filiales (31/12/2011 : néant) et pour 74 K€ de clients créditeurs (31/12/2011 : idem). Au 31/12/2011, les dettes diverses incluaient également 13 K€ de dettes sur immobilisations.

L'état des échéances des dettes au 31/12/2012 est donné en section 5.7.3.

3.12 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations et fournitures afférentes aient été effectuées ou fournies.

La société n'a pas enregistré de produits constatés d'avances au 31/12/2012 (31/12/2011 : 634 K€ correspondant à la régularisation des produits facturés dans le cadre des contrats en cours d'exécution).

3.13 Soldes en devises

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

4 Notes relatives au compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires

Opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice

Les principaux contrats de la société ont une exécution qui s'étend sur au moins deux périodes comptables. A ce titre, la société a opté pour la mise en œuvre de la comptabilisation des produits et des charges à l'avancement. Le calcul du pourcentage d'avancement est effectué sur la base des coûts complets.

Une provision est constituée lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif. Le montant provisionné correspond à la perte globale, sous déduction des pertes éventuellement constatées. Au 31/12/2012, aucune provision n'a été dotée (31/12/2011 : idem).

La ventilation du chiffre d'affaires net est présentée dans le tableau ci-après.

	2012			2011		
	France	**Export**	**Total**	**France**	**Export**	**Total**
Ventes de produits finis	- 893	2 320	1 427	4 460	1 220	5 680
RRR accordés sur ventes de PF			-			-
Production vendue de biens	**- 893**	**2 320**	**1 427**	**4 460**	**1 220**	**5 680**
Ventes d'études	-	-	-	454	-	454
Produits des activités annexes	1 217	53	1 271	1 045	96	1 142
Autres prestations de services		-	-	7	-	7
Production vendue de services	**1 217**	**53**	**1 271**	**1 506**	**96**	**1 602**
Chiffre d'affaires net	**325**	**2 373**	**2 697**	**5 966**	**1 316**	**7 283**

Le chiffre d'affaires négatif sur les ventes domestiques de produits finis est lié à l'annulation de la vente des actifs KiWi à CHO Power (cf section 1 Faits caractéristiques de l'exercice).

4.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'exercice 2012 s'élèvent à 4 084 K€ (2011 : 334 K€). Ils sont essentiellement constitués de la production immobilisée de 3 768 K€ (2011 : 59 K€), cette dernière étant liée à l'annulation de la vente à CHO Power du programme KiWi, capitalisé dans les comptes d'Europlasma pour 3 705 K€ fin 2012.

4.3 Résultat financier

Libellé	2012	2011
Revenus sur créances financières	274	609
Reprises sur provisions	0	16
Gains de change	1	0
Intérêts des certificats de dépôt	0	0
Produits financiers	**274**	**625**
Intérêts sur emprunts	-12	0
Dotation amort prov financières	-24 816	-16
Pertes de change	-0	-3
Autres Charges financieres	0	-2
Charges financières	**-24 828**	**-21**
Résultat financier	**-24 554**	**604**

Les produits financiers sont essentiellement constitués des intérêts sur les comptes courants des filiales pour 274 K€ (2011 : 609 K€).

Les charges financières de la période s'élèvent à 24 828 K€, en raison notamment des provisions pour dépréciation des titres de participation (6 676 K€) et des créances rattachées aux titres de participation (18 140 K€) dotées en fin d'exercice. Cf section 3.3 Immobilisations financières.

4.4 Résultat exceptionnel

Libellé	2012	2011
Autres produits exceptionnels sur opé. de gestion	0	7
Produits de cession des éléments d'actif cédés	4	0
Quote-part des subv. d'investissement	25	27
Autres produits exceptionnels sur opé. en capital	21	6
Produits exceptionnels	**51**	**39**
Autres charges exceptionnelles sur opé. de gestion	0	-1
Val. comptable des éléments d'actif cédés	-2	0
Autres charges exceptionnelles sur opé. en capital	-42	-4
Charges exceptionnelles	**-44**	**-5**
Résultat exceptionnel	**6**	**34**

Les produits exceptionnels de l'exercice 2012 sont essentiellement constitués des quotes-parts des subventions d'investissements Ulcos et Galacsy® virées au résultat pour 25 K€ (2011 : 27 K€) et des boni sur cessions d'actions propres pour 21 K€ (2011 : 6 K€).

Les charges exceptionnelles de la période correspondent principalement aux mali de cessions d'actions propres avec 42 K€ (2011 : 4 K€).

4.5 Impôts sur les bénéfices

Libellé	2012	2011
Crédit Impôt Recherche	224	347
Crédit Impôt Intéressement	0	31
Crédit Impôt Apprentissage	0	3
Impôt sur les bénéfices	**224**	**381**

Le poste Impôts sur les bénéfices est intégralement constitués de crédits d'impôts (2011 : idem).

4.6 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

5 Autres informations

5.1 Evénements postérieurs à la clôture

Depuis sa mise en route à l'été 2012, l'usine CHO Morcenx a vendu 2 235 MWh sur le réseau électrique mais n'a pas pu être réceptionnée, essentiellement du fait de la défaillance du gazéifieur, équipement-clé du procédé, ainsi que de divers autres incidents. Ce retard de la réception technique provisoire (« Take Over Date ») de l'usine CHO à Morcenx a occasionné d'importants frais et contraint le Groupe à prendre des décisions stratégiques, financières et opérationnelles majeures.

La société a, dans ce contexte, décidé de suspendre sa cotation. La reprise de cotation a fait suite au jugement définitif d'homologation par le Tribunal de Commerce de Mont de Marsan des protocoles d'accord de conciliation signés avec les partenaires du Groupe au terme des négociations menées depuis plus de 5 mois.

Pour une meilleure performance et visibilité, le Groupe a décidé de se recentrer sur ses métiers historiques.

Principales mesures financières

Refinancement

L'actionnaire de référence, Crédit Suisse Europlasma SPV LLC et le propriétaire de l'usine CHO Morcenx ont réitéré leur confiance et leur soutien au Groupe avec :

- *l'aménagement des contrats de prêts souscrits en décembre 2012*

Le terme du remboursement de l'avance de 2,7 M€ accordée par CHO Morcenx à CHO Power, libérée à hauteur de 2M€, a été porté à juillet 2014 (contre juin 2013).
Le prêt relais de Crédit Suisse Europlasma SPV LLC a été limité aux 2 M€ versés sur les 4 M€ prévus au contrat, et sa rémunération en intérêts a été abaissée à 8%, portée rétroactivement à 12% à l'obtention de la « Take Over Date ».
Les 2 M€ de la deuxième tranche n'ayant pas été levés, les BSA associés (2% du capital) sont caducs.
Ce prêt a été transféré à CHO Power par compensation avec les créances que la Société détenait à son encontre.

- *la mise en place d'un nouveau financement par les partenaires financiers du Groupe*

Credit Suisse Europlasma SPV et CHO Morcenx ont, sur une base pari passu, accordé à CHO Power un prêt d'un montant de 4,56 M€, au taux de 8%, rétroactivement porté à 12% à l'obtention de la « Take Over Date ». Cet emprunt est remboursable, au plus tard, mi août 2014.
Les garanties associées à ce prêt sont les suivantes :

- Nantissement des titres Inertam
- Nantissement de l'action de préférence CHO Power conférant des droits sur les changements de gouvernance de CHO Power
- Nantissement des titres FIG (Europe Environnement)
- Garantie du produit de cession des titres FIG au-delà de 2M€
- Privilège de new money accordé aux partenaires financiers dans le cadre des protocoles d'accord de conciliation.

Par ailleurs, afin de faire face aux besoins de trésorerie non couverts par le nouveau financement, une levée de fonds auprès des actionnaires et d'autres investisseurs, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale, et/ou l'obtention d'une autre source de financement, à hauteur de 4 M€, devrait intervenir d'ici début 2014.

Mise en place de moratoires

Les pouvoirs publics, à travers la Direction Générale de Finances Publiques, ont soutenu le Groupe en rééchelonnant le calendrier de paiement de dettes fiscales et sociales significatives.
Le Groupe a également bénéficié du soutien de ses fournisseurs clés et de son principal partenaire bancaire, ces derniers ayant accepté le report de certaines échéances.

Recapitalisation de CHO Power

Afin de renforcer les fonds propres de CHO Power, à la tête du segment « Energies Renouvelables », le capital a été augmenté de 24 M€ par incorporation des créances

qu'Europlasma détenait à son encontre, puis réduit à hauteur de 11 M€ pour apurement de pertes antérieures. Le capital de CHO Power se monte à 14 393 224 euros depuis ces opérations, la participation d'Europlasma dans CHO Power restant inchangée à 100%.

Réorganisation interne

Plus de 20 ans après avoir fondé la société Europlasma, Monsieur Didier Pineau a quitté ses fonctions de directeur général du Groupe. Monsieur Didier Pineau reste actionnaire du groupe. François Marchal, administrateur, a été nommé à sa succession pour 6 mois.

Contrat KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant)

La construction du four plasma conçu pour réduire et conditionner les déchets faiblement et très faiblement radioactifs de la centrale nucléaire bulgare de Kozloduy a été finalisée au premier semestre 2013 en usine, à Morcenx, Le client a validé la réception en usine de l'installation au mois de juillet 2013. L'installation est en cours de démontage pour son expédition en Bulgarie fin 2013.

Europlasma a profité des tests de performance en usine pour réaliser une démonstration de ce four plasma devant des acteurs-clés du secteur nucléaire qui ont manifesté un vif intérêt. Cette présentation a été réalisée à partir de déchets non radioactifs représentatifs.

Programme R&D KIWI

La quatrième campagne d'essais s'est déroulée au mois de mars 2013 et avait pour objectif de tester l'efficacité du Turboplasma® pour différents points de fonctionnement afin d'augmenter le pouvoir calorifique du gaz de synthèse. Les résultats des analyses ont démontré un taux de destruction des goudrons très satisfaisant à plus de 90%.

Le Conseil Régional d'Aquitaine a accordé une subvention de 478 K€ sur ce programme en février 2013 dont un 1er versement de 191 K€ a été reçu par Europlasma en mars 2013.

Processus de cession de l'activité Air & Gaz, portée par FIG

Le Conseil d'Administration a sollicité les conseils d'un cabinet d'ingénierie financière de haut de bilan afin d'accompagner la cession du sous-groupe Europe Environnement, détenu à 51%. Le périmètre de cession envisagé correspond à la branche Air et Gaz de l'information sectorielle, et aura de ce fait un impact significatif sur les comptes du Groupe.

Plusieurs acheteurs potentiels ont manifesté leur intérêt et la finalisation de l'opération est attendue au cours du 1er semestre 2014.

5.2 Engagements financiers

5.2.1 Engagements donnés

Avals, cautions et garanties

EUROPLASMA s'est portée caution dès 2003 pour le compte de sa filiale INERTAM auprès de la Préfecture des Landes à hauteur de 1 M€ pour garantir le risque de remise en état du site.

Le conseil d'administration du 24/09/2004 a autorisé EUROPLASMA à se porter caution solidaire d'INERTAM en garantie des engagements de cette dernière à l'égard d'un fournisseur à concurrence de 30 K€.

Europlasma a émis 2 cautions bancaires en faveur de l'un de ses clients (contrat à long terme) au cours de l'exercice 2010, dont une caution de bonne fin de 519 K€ courant jusqu'au 11/09/2015 et une caution de restitution d'acompte de 259,5 K€ courant jusqu'au 11/09/2013. 2 comptes de portefeuille de titres de montants équivalents ont été gagés au profit d'HSBC en garantie de ces cautions bancaires. En raison du décalage dans l'exécution du contrat demandé par le client, le terme et le montant de ces garanties sont en cours de renégociation à la date de publication de ces comptes.

EUROPLASMA s'est portée caution pour le compte de sa filiale CHO Power au bénéfice de la société CHO Morcenx à hauteur de 2,5 M€ pour garantir les risques de délai et de performances attachés au contrat EPC. Cette caution expirera à la délivrance du certificat de mise en service définitive de la centrale électrique par CHO Morcenx mais sera remplacée par une caution du même montant concernant le contrat O&M.

EUROPLASMA s'est portée caution à hauteur de 2,88 M€ pour le compte de sa filiale CHO Power au bénéfice d'un fournisseur d'équipement pour garantir les engagements de paiement. Au 31/12/2012, l'engagement résiduel était de 188 K€ et a été totalement soldé sur 2013.

Dans le cadre du prêt court terme de 2 M€ accordé à sa filiale CHO Power fin 2012 par CHO Morcenx, EUROPLASMA a nanti, au bénéfice du prêteur, ses créances de TVA et une des deux actions de préférence qu'elle détient sur les 3 actions de préférences émises par CHO Power fin 2012. Cette action de préférence, si elle devait être transférée au bénéficiaire du nantissement, lui confèrerait des droits sur les changements de gouvernance de CHO Power. EUROPLASMA a également émis une garantie autonome au bénéfice du prêteur à concurrence du montant du prêt.

EUROPLASMA a nanti les titres de sa filiale Inertam au bénéfice de son actionnaire de référence Crédit Suisse Europlasma SPV LLC dans le cadre du prêt relais de 4 M€ conclu fin 2012 et libéré à hauteur de 2 M€.

Droit individuel à la formation

Les droits acquis par les salariés au 31 décembre 2012 s'élèvent à 1 467 heures (31/12/2011 : 1 260 heures).

Actions attribuées gratuitement en période d'acquisition

402 912 actions attribuées gratuitement sont en période d'acquisition cf section 0 Plans d'attribution gratuite d'actions.

Crédit-bail

Il n'y a aucun contrat de crédit-bail en cours à la clôture de l'exercice.

5.2.2 Engagements reçus

EUROPLASMA a accordé le 29/12/2006 un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune à hauteur de 1 800 000 € à sa filiale INERTAM. Le retour à meilleure fortune est constitué par :

- la réalisation de deux exercices sociaux consécutifs ayant un résultat bénéficiaire ;
- des capitaux propres atteignant au moins le montant du capital social.

Ces conditions ne sont pas remplies au 31/12/2012.

5.3 Réconciliation des postes de bilan et compte de résultat avec les entreprises liées

Créances	31/12/2012
Créances rattachées à des participations	23 515
Clients et comptes rattachés	3 287
Autres créances	733
TOTAL	**27 535**

Dettes	31/12/2012
Fournisseurs et comptes rattachés	529
Autres dettes	271
TOTAL	**800**

Produits	31/12/2012
Produits d'exploitation	240
Produits financiers	274
TOTAL	**514**

Charges	31/12/2012
Charges d'exploitation	442
Charges financières	-
TOTAL	**442**

5.4 Transactions significatives qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées

Il n'y a pas eu de transactions significatives en dehors des conditions normales de marché avec des parties liées autres qu'avec les filiales détenues en totalité, l'information sur les transactions avec ces dernières étant disponible dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

5.5 Effectifs

L'effectif moyen sur l'exercice est de 24 salariés (2011 : 24).

5.6 Rémunération des organes d'administration et de direction

Les rémunérations versées en 2012 par Europlasma aux membres des organes d'administration et de direction au titre de leurs mandats sociaux sont les suivantes :

Conseil d'Administration

- 76 K€ de jetons de présence (dont 27 K€ nets de la retenue à la source restant à encaisser par deux des mandataires)
- 13 K€ de rémunérations exceptionnelles pour des missions particulières
- 6 K€ de rémunération spéciale du Président

Direction

- 52 K€ de salaires et avantages en nature

5.7 Informations diverses

5.7.1 Variation des immobilisations et des amortissements

Le tableau ci-après présente les variations des valeurs brutes des immobilisations.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	560		35
Autres immobilisations incorporelles	1 321		188
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 880**		**223**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	27		283
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 719		3 298
Installations générales, agencements et divers	63		
Matériel de transport	41		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	122		8
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	400		
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**2 373**		**3 589**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	11 928		0
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	20 832		4 940
TOTAL immobilisations financières :	**32 760**		**4 940**
TOTAL GÉNÉRAL	**37 013**		**8 752**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			595	
Autres immobilisations incorporelles	35		1 473	
TOTAL immobilisations incorporelles :	**35**		**2 068**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			310	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			5 017	
Inst. générales, agencements et divers			63	
Matériel de transport		10	31	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			130	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			400	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**10**	**5 951**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			11 929	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		2 226	23 546	
TOTAL immobilisations financières :		**2 226**	**35 475**	
TOTAL GÉNÉRAL	**35**	**2 236**	**43 494**	

Le tableau ci-après présente les variations des amortissements des immobilisations.

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	266	115		381
Autres immobilisations incorporelles	1 131	48		1 179
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 397**	**164**		**1 560**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	3	9		12
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 142	368		1 510
Inst. générales, agencements et divers	19	8		26
Matériel de transport	30	6	8	29
Mat. de bureau, informatique et mobil.	106	7		113
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 300**	**398**	**8**	**1 691**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 697**	**562**	**8**	**3 251**

5.7.2 Etat des provisions

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients	92	108		200
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	13	12		25
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**105**	**120**		**225**
Prov. sur immobilisations incorporelles	19			19
Prov. sur immobilisations corporelles	100			100
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation		6 676		6 676
Prov. sur autres immo. financières		18 140		18 140
Provisions sur stocks et en cours	158	61		219
Provisions sur comptes clients	2			2
Autres provisions pour dépréciation	16		10	6
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**295**	**24 877**	**10**	**25 162**
TOTAL GÉNÉRAL	**400**	**24 997**	**10**	**25 386**

5.7.3 Etat des échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	23 515		23 515
Prêts	12		12
Autres immobilisations financières	19		19
TOTAL de l'actif immobilisé :	**23 546**		**23 546**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	2	2	
Autres créances clients	4 192	4 192	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	2	2	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2	2	
État - Impôts sur les bénéfices	226	226	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	518	518	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	29	29	
État - Divers	195	195	
Groupe et associés	733	733	
Débiteurs divers	49	49	
TOTAL de l'actif circulant :	**5 949**	**5 949**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	85	85	
TOTAL GÉNÉRAL	**29 580**	**6 034**	**23 546**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1	1		
Emprunts et dettes financières divers	2 012	2 012		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 574	2 574		
Personnel et comptes rattachés	202	202		
Sécurité sociale et autres organismes	219	219		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	472	472		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	31	31		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	271	271		
Autres dettes	652	652		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**6 435**	**6 435**		

5.7.4 Etat des produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	3 760
Personnel	
Organismes sociaux	2
État	450
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	9
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**4 221**

5.7.5 Etat des charges à payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	12
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 451
Dettes fiscales et sociales	312
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**1 775**

5.7.6 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	-25 656
+ Impôts sur les bénéfices/- Crédits d'impôts	-224
+ Suppléments d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	-25 881
Variation des provisions réglementées (dotation- reprise) :	
Provision pour investissement	
Provision pour hausse des prix	
Provision pour fluctuation des cours	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-25 881

5.7.7 Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuations des cours	
Autres :	
Total	0

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation:	
- Provisions pour IFC	25
- Provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattac	24 816
Autres:	4
Total	24 845

Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	12 050
Moins-values à long terme	
Total	12 050